



AVIS AU PUBLIC

Urbanisme

Par la présente il est porté à la connaissance du public que la délibération du 19 mai 2022 du conseil communal portant adoption du

projet d'aménagement particulier nouveau quartier concernant des fonds sis à Emerange, au lieu-dit « rue de Mondorf-an der Lann », présenté par le bureau d'architectes – urbanistes e-cone de Mersch au nom et pour le compte de la société Devimolux sàrl de Mersch

a été approuvée par Mme la Ministre de l'Intérieur le 11 juillet 2022, réf. 19264/113C.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Remerschen, le 15 juillet 2022.

pr le Collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

